

## Caen. Procès de l'ancien directeur de l'ESPE : place aux réquisitions et plaidoiries

*Tendance Ouest*

1-2 minutes

---

Place aux réquisitions et aux plaidoiries, ce mercredi 24 juin au tribunal correctionnel de Caen, qui juge, depuis la veille, l'ancien directeur de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), Stanislas Hommet. L'homme est poursuivi pour harcèlement moral et sexuel, des faits présumés commis entre 2010 et 2016.

Lors de la première journée d'audience, le tribunal a entendu les parties civiles. Elles sont une douzaine : agents administratifs, enseignants, techniciens, étudiantes. Tour à tour, à la barre, témoins et victimes ont raconté les mises au placard, humeurs changeantes, propos humiliants et autres mails tendancieux.

Le prévenu reconnaît des propos "*maladroits*", "*inappropriés*", sous le coup de la "*colère*". Il dément cependant avoir attribué des zéros à trois étudiantes, au motif qu'elles ne "*répondaient pas à (ses) attentes*", selon une enseignante qui a témoigné à la barre.

L'avocate du prévenu, qui évoque le contexte de l'époque avec la transformation des IUFM en ESPE, demande la relaxe.

L'université de Caen Normandie est également partie civile.